

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

PROGRAMME MAURITANIE – FIDA

Unité de Gestion du Programme (UGPROG) — PROGRES · SD3C · AICRM

TERMES DE REFERENCE

Assistant Technique en Suivi-Evaluation (ATSE)

Placé auprès du Coordonnateur National du Programme Mauritanie – FIDA

INTITULE	Assistant Technique en Suivi-Évaluation (ATSE)
STATUT	Consultant individuel national, à temps plein
RATTACHEMENT	Directement rattaché au Coordonnateur National du Programme Mauritanie – FIDA ; indépendant de la ligne opérationnelle du suivi-évaluation
LIEU D'AFFECTATION	UGPROG, Nouakchott, avec des missions régulières auprès des Antennes régionales et des sites d'intervention
DUREE DU CONTRAT	Douze (12) mois, renouvelables sur la base d'une évaluation annuelle des performances
PERIMETRE	Ensemble du système de suivi-évaluation du Programme Mauritanie – FIDA (PROGRES, SD3C, AICRM, et financements ultérieurs confiés à l'UGPROG), aux trois maillons de la chaîne S&E : conception méthodologique, production et consolidation des données, analyse et reporting

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Programme Mauritanie – FIDA, placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA), regroupe au sein d'une Unité de Gestion unique (UGPROG), créée par Arrêté du MASA n° 135 du 12 février 2025, les projets financés par le FIDA : le PROGRES, le SD3C, l'AICRM, ainsi que les financements ultérieurs qui lui seraient confiés. Le suivi-évaluation constitue l'instrument central de pilotage du Programme : il conditionne la fiabilité des rapports transmis au Gouvernement, au Comité de pilotage et au FIDA, la qualité des arbitrages du PTBA, la mesure des résultats au regard du cadre de gestion des résultats du COSOP 2026-2033, la crédibilité du Programme lors des missions de supervision et des revues, et, in fine, la capacité de l'UGPROG à transformer une donnée de terrain en décision de gestion.

Le système de S&E du Programme est régi par le *Manuel de suivi-évaluation du portefeuille FIDA en Mauritanie (version finale, novembre 2025)*, qui en fixe l'architecture complète : cinq axes prioritaires d'information, un cadre de trente-deux indicateurs de résultats assortis de fiches et de protocoles de collecte et de reporting, six outils de collecte harmonisés (registre unique des bénéficiaires, fiche intégrée de suivi technique et infrastructures, revue semestrielle de performance, enquête d'impact combinée, S&E

communautaire participatif et crowdsourcing, grille harmonisée de rapport contractuel des partenaires), les processus de planification et de suivi des PTBA, le dispositif d'apprentissage, de gestion des savoirs et de communication stratégique, ainsi que les rôles et responsabilités de chaque acteur, formalisés dans des matrices RACI. Le système alimente en outre les plateformes de reporting du FIDA, notamment le Système de Mesure des Résultats Opérationnels (SMRO/ORMS).

La chaîne du S&E s'organise en trois maillons complémentaires :

- la conception méthodologique — protocoles de collecte et de calcul, fiches d'indicateurs, outils harmonisés, méthodologies d'enquêtes et d'études — , assurée par la Cellule S&E de l'UGPROG, pôle méthodologique du portefeuille ;
- la production et la consolidation des données — collecte primaire par les Antennes régionales, les partenaires de mise en œuvre et les acteurs communautaires ; vérification, désagrégation, saisie et consolidation numérique dans les bases harmonisées, y compris les données géoréférencées ;
- l'analyse et le reporting — tableaux de bord, revues semestrielles de performance, rapports consolidés au Comité de pilotage, au Gouvernement et au FIDA, alimentation du SMRO/ORMS, produits de capitalisation et de communication.

La conduite de cette chaîne repose sur une équipe dédiée, composée d'un Responsable du suivi-évaluation, gestion des savoirs et communication (RSEGSC), basé à l'UGPROG à Nouakchott, chargé du pilotage méthodologique, de la standardisation des protocoles, de la garantie qualité, des analyses transversales et des rapports consolidés ; d'un Assistant national en suivi-évaluation, gestion de bases de données et SIG, basé à l'UGPROG, chargé de l'administration des bases de données, du contrôle de cohérence, de la consolidation et de la cartographie ; et de Chargés de suivi-évaluation régionaux (CSER), basés dans les Antennes régionales, chargés de l'animation de la collecte, de la supervision des points focaux, de la vérification de la qualité des données et de leur consolidation au niveau territorial.

Cette architecture, indispensable au fonctionnement du système, présente la même limite structurelle que celle relevée pour les fonctions infrastructures et passation des marchés : *la même chaîne conçoit les protocoles, collecte, saisit, consolide, analyse et rapporte sa propre production*. Le Coordonnateur National — à qui le Manuel de suivi-évaluation confie la validation finale des consolidations, les arbitrages du PTBA et la représentation auprès des instances ; signataire des rapports transmis à la tutelle, au Comité de pilotage et au FIDA — ne dispose d'aucun dispositif indépendant lui permettant de vérifier, en temps utile et par un second regard, la fiabilité des données, la rigueur des méthodes, l'exactitude des valeurs d'indicateurs rapportées et la ponctualité de la chaîne de production. Or les enjeux attachés à la qualité des données sont considérables : des données peu fiables faussent les arbitrages, fragilisent la position du Programme lors des missions de supervision et des revues du FIDA, exposent aux constats des vérifications de données, et compromettent la démonstration des résultats à l'appui des financements en cours et futurs.

C'est dans ce cadre que le Programme Mauritanie – FIDA entend recruter un Assistant Technique en Suivi-Évaluation (ATSE), placé directement auprès du Coordonnateur National, avec un mandat symétrique à ceux de l'Ingénieur-Conseil, Contrôleur Interne des Infrastructures (ICCI) et de l'Assistant Technique en Passation des Marchés (ATPM) : appuyer le Coordonnateur National dans la gestion, la supervision et le contrôle de la fonction suivi-évaluation, afin de garantir la bonne conduite du système de S&E du Programme, aux trois maillons de la chaîne, dans la fiabilité, la cohérence, la célérité et la qualité.

Les présents termes de référence s'inscrivent dans le cadre du *Manuel de suivi-évaluation du portefeuille FIDA en Mauritanie* et du *Manuel de procédures de l'UG-PROG*, dont ils appliquent les dispositions organisationnelles et méthodologiques.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

2.1. Objectif général

Doter le Coordonnateur National d'une capacité permanente d'assistance technique et de contrôle interne de la qualité des données et des méthodes, indépendante de la ligne opérationnelle du suivi-évaluation, lui permettant de s'assurer en continu de la fiabilité, de la cohérence, de la célérité et de la qualité du système de S&E du Programme Mauritanie – FIDA, aux trois maillons de la chaîne : conception méthodologique, production et consolidation des données, analyse et reporting.

2.2. Objectifs spécifiques

- Assurer une revue indépendante et systématique des livrables méthodologiques et de reporting produits par l'équipe S&E (protocoles, outils de collecte, méthodologies d'enquêtes, termes de référence des études, tableaux de bord, rapports consolidés, données destinées au SMRO/ORMS) avant leur validation ou leur signature par le Coordonnateur National ;

- Exercer un contrôle indépendant de la fiabilité des données — vérifications par échantillonnage, contre-vérifications sur le terrain, audits de la chaîne de collecte, de saisie et de consolidation — sur les trois maillons de la chaîne S&E ;
- Fournir au Coordonnateur National des avis motivés et des notes d'aide à la décision fondées sur les données, notamment préalablement à la validation des consolidations, à la signature des rapports destinés à la tutelle, au Comité de pilotage et au FIDA, et aux arbitrages du PTBA ;
- Suivre la performance de la fonction S&E en matière de complétude, d'exactitude, de ponctualité et de désagrégation des données, au moyen d'un tableau de bord de la qualité des données, et alerter sans délai le Coordonnateur National sur tout risque méthodologique, toute dérive d'indicateur ou tout retard de la chaîne de production ;
- Contribuer à l'harmonisation des pratiques entre les projets, entre l'UGPROG et les Antennes et entre les partenaires de mise en œuvre, ainsi qu'au renforcement des capacités de l'équipe S&E et des acteurs de la chaîne de collecte.

3. POSITIONNEMENT INSTITUTIONNEL ET PRINCIPES D'INTERVENTION

L'ATSE est directement et exclusivement rattaché au Coordonnateur National, dont il constitue le conseiller technique en matière de suivi-évaluation et l'instrument de contrôle interne de la qualité des données. Il est positionné en dehors de la ligne hiérarchique opérationnelle : il n'exerce aucune autorité hiérarchique sur le Responsable du suivi-évaluation, gestion des savoirs et communication, ni sur l'Assistant national en suivi-évaluation, gestion de bases de données et SIG, ni sur les Chargés de suivi-évaluation régionaux, et ne se substitue en aucun cas à eux dans l'exécution de leurs attributions. Son intervention relève de la revue, du contrôle, de l'alerte et du conseil.

Son action est régie par les principes suivants :

- Indépendance : l'ATSE rend compte au seul Coordonnateur National ; ses constats, avis et rapports lui sont adressés directement, sans validation préalable par l'équipe contrôlée ;
- Accès à l'information : l'ATSE a accès, sans restriction ni délai, à l'ensemble des composantes du système de S&E — protocoles, outils et formulaires de collecte (y compris numériques), bases de données et leurs journaux de saisie, données brutes et consolidées, données géoréférencées, rapports des Antennes et des partenaires, rapports consolidés, données saisies dans le SMRO/ORMS — ainsi qu'aux sites d'intervention et aux acteurs de la chaîne de collecte ;
- Collaboration loyale : l'équipe S&E est tenue de faciliter la mission de l'ATSE ; réciproquement, l'ATSE exerce sa mission dans un esprit constructif, orienté vers la fiabilisation du système et l'amélioration continue, et non vers la sanction ;
- Contradictoire : tout constat significatif de non-fiabilité ou de non-conformité est porté à la connaissance du RSEGSC, de l'Assistant national ou du Chargé régional concerné, dont les observations sont consignées dans le rapport transmis au Coordonnateur National ;
- Proportionnalité méthodologique : les vérifications sont conduites selon des méthodes documentées et reproductibles (échantillonnage raisonné, triangulation des sources, contre-mesures de terrain), calibrées sur les enjeux attachés à chaque indicateur et à chaque échéance de reporting ;
- Traçabilité : chaque intervention de l'ATSE (revue documentaire, vérification de données, mission de terrain, avis) donne lieu à un livrable écrit, daté et archivé.

Le positionnement de l'ATSE s'articule enfin avec celui de l'Auditeur Interne (AIN) du Programme, dont le champ d'intervention couvre l'ensemble des projets : l'AIN exerce une assurance indépendante, essentiellement a posteriori, sur le fonctionnement d'ensemble du dispositif de contrôle interne de l'UGPROG, tandis que l'ATSE exerce, pour le compte direct du Coordonnateur National, un contrôle spécialisé, continu et en amont des échéances de reporting, propre à la fonction suivi-évaluation. Il s'articule également avec l'ICCI et l'ATPM : les constats de terrain de l'ICCI (réalisations physiques) et les données contractuelles suivies par l'ATPM constituent des sources de triangulation pour la vérification des données rapportées par le système de S&E, et réciproquement. Les rapports de l'ATSE sont tenus à la disposition de l'AIN, ainsi que des missions de supervision du FIDA, de revue et d'audit.

4. ETENDUE DE LA MISSION — FONCTIONS ET TACHES

La mission de l'ATSE s'organise autour de cinq fonctions complémentaires, couvrant l'intégralité de la chaîne du suivi-évaluation, de la conception méthodologique à la transmission des rapports, sur l'ensemble du portefeuille du Programme.

Fonction A — Revue et contrôle qualité de la conception méthodologique

- Procéder à la revue indépendante des protocoles de collecte et de calcul, des fiches d'indicateurs et des outils harmonisés du Programme, ainsi que de leurs actualisations, au regard des exigences du Manuel de suivi-évaluation, du cadre de gestion des résultats du COSOP 2026-2033 et des standards du FIDA ;
- Examiner les termes de référence des enquêtes, études et évaluations (enquête d'impact combinée — situation de référence, mi-parcours, finale, annuelle légère — , enquêtes thématiques, études externalisées) : pertinence des méthodologies, rigueur des plans d'échantillonnage, qualité des questionnaires, adéquation des budgets et des calendriers ;
- Vérifier la cohérence du cadre de résultats et des cibles annuelles avec les ressources et les calendriers du PTBA, et signaler toute cible irréaliste, toute incohérence entre indicateurs ou toute rupture méthodologique susceptible de compromettre la comparabilité des séries ;
- Émettre un avis sur les rapports méthodologiques des prestataires et consultants mobilisés pour les enquêtes et évaluations, avant leur validation ;
- S'assurer que les exigences de désagrégation (genre, jeunes, territoire) et les indicateurs de sauvegarde sociale et environnementale sont correctement intégrés dans les outils et les protocoles.

Fonction B — Contrôle indépendant de la fiabilité des données

- Établir et mettre en œuvre, en début de chaque exercice, un programme annuel de vérification de la qualité des données, couvrant les trois maillons de la chaîne S&E, l'ensemble des projets et l'ensemble des Antennes, et combinant revues documentaires systématiques, vérifications par échantillonnage et contre-vérifications sur le terrain ;
- Conduire des vérifications de données par échantillonnage raisonné : concordance entre les valeurs rapportées et les pièces sources (registre unique des bénéficiaires, fiches intégrées de suivi technique et infrastructures, formulaires de collecte numérique, procès-verbaux, listes de présence), exactitude des agrégations, exhaustivité des saisies, traitement des doublons ;
- Réaliser des contre-vérifications de terrain auprès des Antennes, des partenaires de mise en œuvre et des bénéficiaires : existence et conformité des réalisations rapportées, fiabilité du géoréférencement, réalité des effectifs de bénéficiaires déclarés, qualité de la collecte communautaire participative ;
- Auditer périodiquement la chaîne de collecte, de saisie et de consolidation : paramétrage et intégrité des formulaires numériques, contrôles de cohérence intégrés aux bases de données, sécurité et sauvegarde des données, traçabilité des corrections ;
- Procéder à la revue de la qualité des rapports contractuels des partenaires (grille harmonisée) : complétude, ponctualité, fiabilité des données rapportées, et cohérence avec les constats de terrain ;
- Contrôler, avant chaque soumission, l'exactitude et la cohérence des données destinées au SMRO/ORMS et aux rapports consolidés transmis au FIDA, par rapprochement avec les bases du Programme ;
- Trianguler les données du système de S&E avec les sources indépendantes disponibles, notamment les rapports de contrôle de l'ICCI pour les réalisations physiques et les données contractuelles suivies par l'ATPM pour les acquisitions ;
- Détecter précocement les situations à risque — écarts significatifs entre valeurs rapportées et vérifiées, ruptures de séries, retards de collecte compromettant une échéance de reporting, indices de données fabriquées ou complaisantes — , en alerter immédiatement le Coordonnateur National et proposer les mesures correctives appropriées.

Fonction C — Appui-conseil au Coordonnateur National

- Fournir au Coordonnateur National, à sa demande ou de sa propre initiative, des avis motivés et des notes d'aide à la décision fondées sur les données, sur toute question relative au suivi-évaluation du Programme ;
- Procéder à une revue préalable de tout document de reporting soumis à la validation ou à la signature du Coordonnateur National : rapports d'avancement et rapports consolidés destinés à la tutelle, au Comité de pilotage et au FIDA, revues semestrielles de performance, données du SMRO/ORMS, tableaux de bord, contributions S&E aux aide-mémoires ;
- Appuyer le Coordonnateur National dans les arbitrages du PTBA et les revues de performance, par des analyses indépendantes des écarts entre prévisions et réalisations et de leurs causes ;

- Contribuer à la préparation des missions de supervision et d'appui du FIDA, des revues du portefeuille et du COSOP, des évaluations externes et des vérifications de données, pour le volet S&E, et appuyer le suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations ;
- Assurer une veille sur l'évolution des exigences du FIDA en matière de S&E, de mesure des résultats et de reporting, et en analyser les incidences pour le système du Programme.

Fonction D — Célérité, cohérence et performance de la fonction suivi-évaluation

- Concevoir, tenir à jour et présenter mensuellement au Coordonnateur National un tableau de bord de la qualité des données couvrant l'ensemble du portefeuille : complétude, exactitude (taux d'erreur constatés lors des vérifications), ponctualité, désagrégation, couverture territoriale, points de blocage et niveaux de risque par indicateur et par échéance ;
- Mesurer la célérité de la chaîne interne — délais de collecte, de transmission par les Antennes et les partenaires, de saisie, de consolidation et de production des rapports — , identifier les goulots d'étranglement et proposer des mesures d'accélération, en lien avec le calendrier des échéances de reporting du Programme et du FIDA ;
- Veiller à la cohérence des données et des méthodes entre les projets du Programme, entre l'UGPROG et les Antennes et entre les partenaires de mise en œuvre, et signaler toute divergence de traitement de situations comparables ;
- Analyser les rapports périodiques produits par le RSEGSC, l'Assistant national et les Chargés régionaux, en apprécier la fiabilité, la complétude et la ponctualité, et formuler au Coordonnateur National un avis sur la performance d'ensemble de la fonction ;
- Contribuer, à la demande du Coordonnateur National, à l'évaluation annuelle des performances des membres de l'équipe S&E, par un avis technique documenté.

Fonction E — Harmonisation des pratiques, renforcement des capacités et capitalisation

- Élaborer ou actualiser, en concertation avec le RSEGSC, les référentiels internes de la qualité des données : check-lists de vérification par outil et par indicateur, protocoles de contrôle qualité aux points critiques de la chaîne, procédures de correction et de traçabilité des données ;
- Identifier les besoins de renforcement des capacités de l'équipe S&E, des points focaux, des partenaires et des acteurs communautaires de la collecte, et animer, au moins une fois par an, une session de formation sur la qualité des données, les protocoles du Manuel de suivi-évaluation et les leçons tirées des vérifications ;
- Capitaliser les enseignements tirés des vérifications (erreurs récurrentes, faiblesses méthodologiques, causes de retards, bonnes pratiques) dans une note annuelle de capitalisation assortie de recommandations opérationnelles ;
- Contribuer à la mise à jour du Manuel de suivi-évaluation du portefeuille et de ses annexes (fiches d'indicateurs, protocoles, outils), à la lumière des constats des vérifications.

5. LIVRABLES ET DISPOSITIF DE REPORTING

L'ATSE est soumis au dispositif de reporting suivant, dont le respect conditionne l'évaluation de sa performance :

LIVRABLE	CONTENU	PERIODICITE
Programme annuel de vérification de la qualité des données	Planification des revues et vérifications sur les trois maillons de la chaîne S&E pour l'exercice	Annuelle (janvier)
Avis de revue préalable et notes d'aide à la décision	Revue des documents de reporting soumis à la validation ou à la signature du Coordonnateur National ; avis motivés	Au fil de l'eau, sous 2 à 4 jours ouvrables

LIVRABLE	CONTENU	PERIODICITE
Rapports de vérification de données	Constats des vérifications par échantillonnage et contre-vérifications de terrain, taux d'erreur, observations contradictoires, recommandations	Sous 5 jours ouvrables après chaque vérification ou mission
Avis préalable aux soumissions SMRO/ORMS et aux rapports consolidés	Rapprochement des données avec les bases du Programme, écarts relevés, réserves éventuelles	Avant chaque échéance de reporting
Tableau de bord de la qualité des données	Complétude, exactitude, ponctualité, désagrégation, risques par indicateur — ensemble du portefeuille	Mensuelle
Rapport de contrôle interne	Synthèse des revues et vérifications, suites données aux alertes, performance de la fonction	Trimestrielle
Rapport semestriel de synthèse	Bilan consolidé, appréciation de la fiabilité, de la célérité et de la cohérence ; recommandations	Semestrielle
Note annuelle de capitalisation	Enseignements des vérifications, erreurs et retards récurrents, bonnes pratiques	Annuelle (décembre)

Tous les livrables sont adressés directement au Coordonnateur National. Les alertes relatives à des risques majeurs (écart significatif entre valeurs rapportées et vérifiées, indice de données fabriquées, risque de manquer une échéance de reporting au FIDA, rupture méthodologique compromettant la comparabilité des résultats) sont transmises sans délai, par tout moyen, sans attendre l'échéance du rapport périodique.

6. DUREE, LIEU D'AFFECTATION ET MODALITES CONTRACTUELLES

- Statut : consultant individuel national, recruté à temps plein conformément aux procédures de passation des marchés applicables au Programme et aux directives du FIDA ;
- Durée : contrat de douze (12) mois, dont une période d'essai de trois (3) mois, renouvelable sur la base d'une évaluation annuelle des performances conduite par le Coordonnateur National ;
- Lieu d'affectation : UGPROG, Nouakchott, avec des missions régulières auprès des quatre Antennes régionales d'Aïoun, Kiffa, Aleg et Sélibaby et sur les sites d'intervention, notamment pour les contre-vérifications de terrain ;
- Moyens : le Programme met à la disposition de l'ATSE les moyens logistiques nécessaires à l'exécution de sa mission (bureau, équipement informatique, accès aux bases de données et aux systèmes de reporting, accès aux véhicules pour les missions de terrain), conformément aux procédures internes.

7. PROFIL ET QUALIFICATIONS REQUISES

7.1. Formation

- Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 au minimum en statistiques, économie, agroéconomie, suivi-évaluation, développement rural ou dans une discipline équivalente directement liée à la mesure des résultats des projets de développement.

7.2. Expérience professionnelle

- Justifier d'une expérience confirmée d'au moins douze (12) ans en suivi-évaluation de projets et programmes de développement, dont au moins sept (7) ans en responsabilité de conception, d'opérationnalisation ou de pilotage de systèmes de suivi-évaluation au sein de projets financés par les partenaires techniques et financiers (FIDA, Banque mondiale, BAD ou équivalents) ;
- Avoir une maîtrise avérée des exigences du FIDA en matière de suivi-évaluation et de mesure des résultats, y compris des indicateurs de base, des cadres logiques, des enquêtes d'effets et d'impact et des plateformes de reporting du FIDA (SMRO/ORMS) ; une expérience directe des projets financés par le FIDA constitue un atout majeur ;
- Avoir une expérience pratique de la vérification de la qualité des données (évaluations de la qualité des données, audits de données, spot-checks, contre-vérifications de terrain) ou du contrôle qualité de systèmes d'information ; cette expérience constitue un critère déterminant ;
- Maîtriser les méthodologies d'enquêtes quantitatives et qualitatives, les plans d'échantillonnage et l'analyse statistique, ainsi que les outils de collecte numérique de données et les systèmes de gestion de bases de données ; la connaissance des SIG et du géoréférencement constitue un atout ;
- Avoir une bonne connaissance du milieu rural mauritanien, de préférence des zones d'intervention du Programme.

7.3. Aptitudes et compétences

- Excellente capacité d'analyse quantitative et qualitative, de rédaction et de synthèse en français (rapports de vérification, avis motivés, notes d'aide à la décision) ; la maîtrise de l'arabe et des langues nationales constitue un atout ;
- Très bonne maîtrise des logiciels d'analyse statistique et de gestion de bases de données, des outils de collecte numérique et des logiciels de bureautique ;
- Rigueur méthodologique, sens de l'organisation, indépendance de jugement et intégrité professionnelle irréprochable ;
- Diplomatie et aptitude démontrée à exercer une fonction de contrôle dans un esprit constructif, sans dégrader la cohésion des équipes ;
- Aptitude au travail de terrain et disponibilité pour des missions régulières à l'intérieur du pays.

8. EVALUATION DE LA PERFORMANCE

La performance de l'ATSE est évaluée annuellement par le Coordonnateur National, sur la base notamment des critères suivants :

- Taux de couverture du programme annuel de vérification (indicateurs vérifiés, Antennes et partenaires couverts, missions de terrain réalisées) ;
- Respect des délais de production des avis de revue préalable et des livrables périodiques ;
- Pertinence et fiabilité des constats et recommandations, mesurées par leurs suites effectives ;
- Précocité des alertes émises au regard des incidents effectivement survenus (écarts constatés par les missions du FIDA, retards de reporting, corrections de données) ;
- Contribution mesurable à l'amélioration de la qualité des données et au respect des échéances de reporting du Programme ;
- Qualité de la collaboration avec l'équipe S&E, les Antennes, les partenaires et les autres composantes de l'UGPROG.

9. DEONTOLOGIE, INDEPENDANCE ET CONFIDENTIALITE

- L'ATSE ne peut détenir, directement ou indirectement, aucun intérêt dans les bureaux d'études, cabinets ou consultants réalisant ou susceptibles de réaliser des enquêtes, études ou évaluations pour

le compte du Programme ; il déclare par écrit, à la signature de son contrat puis annuellement, l'absence de tout conflit d'intérêts, et se déporte immédiatement de tout dossier dans lequel un tel conflit apparaîtrait ;

- Il s'interdit toute participation, actuelle ou pendant la durée de son contrat, à des prestations pour le compte de tiers en lien avec les enquêtes, études et évaluations du Programme ;
- Il est tenu à une stricte obligation de confidentialité sur l'ensemble des informations auxquelles il a accès — en particulier les données individuelles des bénéficiaires, qu'il traite dans le respect des principes de protection des données personnelles — , y compris après l'expiration de son contrat ;
- Il ne modifie jamais lui-même les données des bases du Programme : tout constat d'erreur donne lieu à une recommandation de correction, mise en œuvre par l'équipe S&E selon une procédure traçable ;
- Il signale au Coordonnateur National, sans délai et par écrit, tout fait susceptible de constituer une fabrication ou une falsification de données, une fraude ou une pratique prohibée au sens des politiques du FIDA en matière de lutte contre la fraude et la corruption.

10. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprendra :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur National du Programme Mauritanie – FIDA ;
- Un curriculum vitae détaillé, daté et signé, faisant ressortir les références pertinentes en suivi-évaluation et en vérification de la qualité des données de projets financés par les partenaires techniques et financiers ;
- Les copies certifiées des diplômes et les attestations de travail ou de bonne exécution justifiant l'expérience requise ;
- Les coordonnées de trois (3) références professionnelles.

La sélection sera effectuée conformément aux procédures applicables au Programme, sur la base d'une évaluation comparative des dossiers, éventuellement complétée par un entretien. Le Programme Mauritanie – FIDA se réserve le droit de ne donner suite à aucune candidature.

11. ADRESSE ET DELAI DE DEPOT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures doivent être déposés, au plus tard vendredi 16 octobre 2026 à 11 heures TU, sous plis fermés, portant les mentions :

- A Monsieur le Coordonnateur national du PROGRAMME MAURITANIE-FIDA.
- Candidature au recrutement d'un Consultant - Assistant technique en suivi-évaluation.

A l'adresse :

PROGRAMME MAURITANIE-FIDA

Lot N°206 – PRTZ

<https://maps.app.goo.gl/Dh1p3FLPRSjKDMJV8>

Tel. / WhatsApp : 28 58 57 58